



**Présentation de la carte AS
« Avantages Sport »**

*Jeudi 19 septembre 2024 à 18h30 – A l'auditorium du
CSRA*

Contact presse

Alicia GACH

Tél. : 03 89 32 59 92

Port. : 06 16 32 33 41

alicia.gach@mulhouse.fr

Sommaire

03 La carte Avantages Sport, c'est quoi ?

04 La Ville de Mulhouse soutient ses sportifs de haut niveau avec le
Parcours d'Excellence Sportive

La carte Avantages Sport, c'est quoi ?

La Ville de Mulhouse, en relation avec l'Office Mulhousien des Sports (OMS) et le Conseil Local de l'Excellence Sportive (CLES), impulse depuis 19 ans une mission d'accompagnement, dont l'ambition est de faciliter l'accès au haut niveau de pratique, en proposant à des sportifs à potentiel des prestations et un environnement favorable.

La remise de la Carte Avantages Sport matérialise cet engagement municipal. Cette dernière est un élément dynamisant qui va permettre à 100 athlètes de bien vivre leur double projet (formation et sportif) à Mulhouse. Elle leur apporte des moyens complémentaires à ceux proposés en club, afin d'optimiser leur réussite. La Ville remet la carte AS à 100 sportifs mulhousiens s'orientant vers la performance.

Les valeurs induites par les performances des sportifs de haut-niveau (abnégation, investissement, goût de l'effort...) sont des repères vertueux inspirants pour la jeunesse mulhousienne. Montrer l'exemple peut éveiller des ambitions, des vocations et attirer de nombreux jeunes à la pratique sportive.

Les objectifs de la carte Avantages Sport :

Le sportif intègre « la Team carte AS », dispositif individualisé qui répond à l'enjeu final : atteindre, au regard de son potentiel, son plus haut niveau de performance en corrélation avec son projet de vie. En tant qu'ambassadeur du sport mulhousien, le sportif signe une charte impliquant un comportement et une attitude exemplaire en toutes circonstances. Il s'engage à participer aux rencontres « Team carte AS » et répondre favorablement aux sollicitations de la ville de Mulhouse.

Le dispositif permet au sportif de :

- développer son potentiel (physique, technicotactique, psychologique, etc.) ;
- favoriser la récupération ;
- optimiser l'atteinte des objectifs sportifs en corrélation avec ceux de son club ;
- concilier au mieux les exigences de l'entraînement avec son parcours de formation et/ou d'intégration professionnelle ;
- contribuer à un environnement mental / psychologique favorable,

- bénéficier d'un réseau de partenaires investis dans les secteurs touchant la préparation globale du sportif.

Les bénéfices de la carte Avantages Sport :

Une seule et unique carte pour tous les sportifs offrant les prestations suivantes :

- l'accès à la salle de musculation du Centre Sportif Régional d'Alsace (CSRA) sur des créneaux spécifiques ;
- l'accès à une alvéole sportive du CSRA pour des séances d'entraînements individualisées en fonction du planning d'occupation;
- la possibilité de suivre des cours de soutien scolaire sur demande;
- accès à une piste d'athlétisme sur demand;
- accès à la piscine de l'Illberg ;
- dotation vestimentaire à l'effigie de la Ville de Mulhouse ;
- programmation de sessions de sensibilisation à des thématiques diverses : dopage, hygiène, diététique, prévention des blessures, sommeil.... ;
- Se restaurer au self du CSRA (midi et soir), avec un menu sportif proposé à un tarif préférentiel par m2A ;
- accès privilégié à l'IMSSA, antenne médicale du CSRA spécialisée dans la médecine sportive ;
- après avis du corps médical, à la mise à disposition de matériel post-blessure pour la rééducation fonctionnelle (planche, proprioception, bandes élastiques) ;
- avoir un contact privilégié et dédié en la personne de Carine CONTESSI, responsable du parcours d'excellence sportive (PES), pour effectuer les différentes réservations, demander une approche plus personnalisée, bénéficier de prestations ou disposer de conseils sur mesure.

L'offre sera complétée en cours de saison au regard des différentes demandes complémentaires exprimées.

La Ville de Mulhouse soutient ses sportifs de haut-niveau avec le Parcours d'Excellence Sportive

La Ville de MULHOUSE coordonne le Parcours d'Excellence Sportive (PES) sur son territoire. Il s'agit d'un dispositif municipal offrant des prestations individualisées à destination des sportifs mulhousiens durant toutes les phases de construction et de réalisation d'une carrière orientée vers le haut-niveau.

La filière s'organise de façon pyramidale avec différents dispositifs selon l'avancement de la carrière sportive. Le principe étant de permettre un accompagnement adapté à l'ensemble des besoins du sportif à travers l'offre de prestations et par la mise en relation avec les ressources et l'expertise nécessaires.

Les dispositifs du PES sont coordonnés et pilotés par la Direction Sports et Jeunesse de la ville de MULHOUSE en lien étroit avec le Conseil Local de l'Excellence Sportive (CLES). La carte Avantages Sport est l'une des six actions qui composent ce dispositif du Parcours d'Excellence Sportive. En complément de celle-ci, la Ville de Mulhouse, via le PES, propose d'autres actions à destination des jeunes sportifs :

- **La mise à disposition d'éducateurs sportifs au bénéfice d'une discipline ou d'un club ;**
- **Académie des sports :** ce dispositif concerne les actions menées avec les établissements scolaires ; élémentaires, collèges, lycées, puis universitaire. Il a pour objectif de favoriser, en aménageant les études, la réussite du double projet ; sportif et scolaire/formation. Aujourd'hui, cela représente l'accompagnement logistique et/ou financier d'une quinzaine de sections sportives. Une convention de partenariat est établie entre la Ville de Mulhouse, l'établissement scolaire, la M2a (pour les équipements gérés par l'agglomération) et la structure sportive qui définit l'engagement de chacun des acteurs (conditions de recrutement et d'entraînement, aménagement horaire, mise à disposition d'infrastructures et/ou d'encadrement ...). La ville soutient également le concept de classes à projets sportifs (CPS) qui permet à certains élèves de niveau élémentaire un accroissement du temps de pratique durant le temps scolaire.

- **Les sections sportives scolaires et le lien avec les universités** : elles ont pour objectif de favoriser le double projet réussite sportive et scolaire et de prévenir les phénomènes d'interruption après le collège ;
- **L'internat d'Excellence Sportive (IES)** : depuis septembre 2014, l'IES permet de suivre et d'aider les jeunes sportifs au quotidien au sein du Centre Sportif Régional Alsace, un équipement de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A). Il permet à une cinquantaine de jeunes sportifs de bénéficier de prestations adaptées et de qualités (hébergement, restauration, suivi scolaire et médical) afin de réussir leur projet : réussite sportive et scolaire dans le respect de leur santé physique et leur épanouissement psychologique.
- **L'accompagnement financier d'athlètes mulhousiens de haut niveau Team olympique et paralympique Mulhouse Alsace (TOPMA – 2020-24)** : une dizaine de sportifs sont identifiés comme étant potentiellement sélectionnables aux échéances internationales dont les Jeux olympiques. Une convention prévoit un soutien individualisé (technique, financier, projets de reconversion...) en contrepartie de réalisation de performances sportives et d'actions de représentation de la Ville de Mulhouse. Ce dispositif est soutenu par le groupe Clemessy Eiffage qui s'associe à ce concept vertueux.
- **Les classes à projet sportif** : à travers lesquelles des élèves de niveau élémentaire disposent, dans le temps scolaire, de créneaux d'éducation physique et sportive supplémentaires afin de compléter les entraînements proposés au sein de leurs clubs.

